

DÉCLARATION FO ÉNERGIE ET MINES

Depuis 2009, certains ont tenté à plusieurs reprises de détricoter les activités sociales de la branche des Industries Électriques et Gazières.

Notre fédération FO Énergie et Mines rappelle qu'elle est toujours dans l'attente d'une rencontre en interfédérale avec les pouvoirs publics pour obtenir des éléments factuels sur le mode de calcul de l'assiette du 1 %.

Cependant, il ne faut pas confondre le mode de financement des activités sociales avec la dotation allouée par le Comité de Coordination pour permettre à la CCAS d'assurer ses missions, dans un mode de gestion maîtrisé.

FO Énergie et Mines a toujours eu une démarche constructive au sein du CA de la CCAS et notre fédération prend ses décisions en connaissance d'un maximum de données objectives. Notre action est basée sur une politique réaliste qui doit permettre la sauvegarde des intérêts et les attentes des salariés en matière d'activités sociales et culturelles. FO Énergie et Mines ne s'est jamais laissée dicter ses choix par une autre organisation syndicale ou par quiconque et a fait sienne cette devise « libre et indépendante ».

Le vote du budget est avec celui des orientations politiques de l'organisme un moment fort. Depuis de nombreuses années, nous attirons l'attention sur les charges structurelles

qui étouffent les structures sociales au lieu de permettre de développer de véritables innovations en matière d'activités sociales et culturelles.

Lors de la répartition du 1 % 2016 à la Session du Comité, FO Énergie et Mines s'est clairement exprimée en mettant en avant ses priorités.

■ **Priorité aux aides sanitaires et sociales dont la nouvelle mouture, dénoncée par FO, réduit les possibilités d'aides pour les bénéficiaires,**

■ **Priorité à l'aide à l'adhésion à la CSMR pour réduire le niveau des cotisations, permettre les mêmes améliorations de prestations que la CSMA et revoir la grille de cotisations.**

Pour compenser les nouvelles charges fiscales imposées par les Pouvoirs Publics (Majoration 3 enfants, etc.),

■ **Assurer le paiement des charges de personnel et de fonctionnement,**

■ **Permettre par notre proposition de répartition entre les CMCAS et la CCAS à l'ensemble des organismes sociaux d'offrir des activités au plus près des attentes et besoins des bénéficiaires Actifs, Retraités et de leur famille.**

Nous actons que pour dégager de la trésorerie dans une situation d'urgence des propositions nous sont présentées en matière de :

- Réduction des frais de siège.
- D'ajustement de la maintenance et du développement du système informatique.
- Redéploiement des personnels hors tableau hiérarchique.
- Poursuite du travail engagé dans le domaine de la restauration méridienne tant sur les achats que sur les dépenses et les recettes.
- Développement des offres partenaires et mise en exploitation de 30 campings à Campéole.
- Révision des tarifs à hauteur de 10 % d'augmentation.

Certes, pour FO Énergie et Mines ce sont des signes forts, même si nous ne partageons pas l'ensemble des mesures présentées, qui doivent permettre d'assurer la pérennité et la stabilité du fonctionnement des activités sociales et culturelles et de la CCAS.

Ce sont toutefois dans leur globalité des mesures que FO Énergie et Mines demande depuis de nombreuses années.

Cependant, il est toujours difficile de régler dans l'urgence une situation financière structurelle qui ne date pas d'aujourd'hui. Nous aurions préféré que ces décisions soient anticipées et débattues dans la sérénité et pas au pied du mur.

Pour l'ensemble de ces considérations, notre délégation a voté contre le budget 2016.